

Dossier de candidature 2026

Ecuries du Père Noël

4-5-6 décembre ET ou 11-12-13 décembre 2026



🎄 Depuis 19 ans, le Marché de Noël du Haras prend vie au cœur des écuries, transformées pour l'occasion en un lieu chaleureux et féérique 🌟. Chaque année, près de 200 artisans-créateurs bretons 🎨 y partagent leur savoir-faire et proposent des créations uniques pour les fêtes de fin d'année, dans un cadre atypique qui séduit petits et grands.

⭐ Les retours très positifs des artisans-créateurs lors de l'édition 2025 témoignent de l'engouement du public : 99 % se sont déclarés satisfaits de la fréquentation et 91 % des ventes réalisées. Avec près de 20 000 visiteurs accueillis chaque week-end 👤, le Marché de Noël du Haras est devenu un rendez-vous incontournable en Bretagne.

👉 Soucieux de faire découvrir ce bel événement à un plus grand nombre de talents, le Syndicat Mixte souhaite offrir l'opportunité à davantage d'artisans-créateurs de participer. Ainsi, sur les deux week-ends du marché, chaque exposant pourra être présent **sur un seul week-end**, permettant à encore plus de créateurs de partager la magie de Noël avec le public 🎅 ❄️.

En 2026, nous continuons de mettre l'accent sur une évolution majeure de l'événement :
→ la sobriété.

Un marché de Noël vertueux, qui passera par une sensibilisation au tri des déchets, une accentuation de l'utilisation des éclairages LED, un changement progressif vers des décorations recyclées, ainsi que le retrait des systèmes de chauffage dans les écuries.

Retour des candidatures au 14 juin 2026

Le dossier de candidature comporte :

- ⌘ Présentation du Marché de Noël
- ⌘ Le règlement de candidature
- ⌘ La fiche de candidature



Haras
National de
Lamballe

Présentation du marché de Noël



OUVERTURE AU PUBLIC :

Le marché de Noël au haras se tiendra :

- ✿ Du vendredi 4 décembre au dimanche 6 décembre 2026
- ✿ Du vendredi 11 décembre au dimanche 13 décembre 2026

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

- ✿ Vendredi de 14h à **21h00** (dernier entrée 20h45)
- ✿ Samedi de 10h à **21h00** (dernier entrée 20h45)
- ✿ Dimanche de 10h à 19h (dernier entrée 18h45)

L'accès au marché de Noël est gratuit pour le public.

EMPLACEMENTS : Trois types d'emplacements sont disponibles :

Mode stalle (Écurie n° 10) :

Disposées les unes à côté des autres, les visiteurs tournent autour d'un îlot central de stalles. Restaurée en lieu d'exposition, l'écurie 10 possède un WC et une salle dédiée à l'espace café exposants. Très lumineuse, le visiteur a une vue directe sur les produits exposés. Dimensions stalle : 1.50 m de face – 2.50 m de profondeur.



Mode Box : Les boxes sont des emplacements fermés. Chaque écurie dispose d'un nombre différent de boxe. Également disposés sous forme d'îlot central, les visiteurs font le tour de l'écurie et contrairement à la stalle, entrent dans un box échoppe de 9m2 afin de voir les produits. Chaque écurie est implantée différemment : murs pleins, barreaux...



Extérieur : Nous vous proposons de monter votre stand au niveau du bout de l'allée centrale du Haras : Dimension en fonction du nombre de réservations.



A noter : l'organisation se garde le choix de l'implantation du marché de Noël. Il définit la distribution des stands en fonction des produits exposés et en fonction de la globalité des dossiers sélectionnés. Une fois votre candidature validée, il est possible de prendre RDV pour visiter les lieux.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES «EMPLACEMENT» : L'organisation encourage chaque participant à conforter l'image de ce marché de Noël **par l'effort de décor du stand** et la mise en valeur sur le thème de Noël. La puissance électrique de chaque stand est limitée à 150 w. Le site est gardé par une équipe de sécurité maître-chien durant le week-end.

TARIF 2026 : Le comité syndical réunit en assemblée le 22 novembre 2025 porte à :

- ✿ 300 € TTC le tarif de l'emplacement pour un week-end en intérieur
- ✿ 290 € TTC le tarif de l'emplacement en extérieur

PLAN DE COMMUNICATION : Tracts et affichettes diffusés dans la zone de chalandise : commerces, Offices de Tourisme, partenariat presse quotidienne régionale et radio régionale, information auprès de tous les médias locaux : presse, supports gratuits dont « Le Cri de l'Orneau », Bouche à oreille...
En 2024, l'édition a attiré plus de 45 000 visiteurs en 6 jours.

ANIMATIONS : Arrivée du Père Noël, Photo Père Noël, Balades en attelage, intervention de l'Ecole de Musique et de l'Ecole de danse : scène ouverte, poneys, déambulation dans les allées, démonstrations équestres....

Règlement de candidature

1 – Condition de candidature :

Le marché de Noël est ouvert aux artisans créateurs, producteurs, proposant les produits de fabrication artisanale, artistique, produits traditionnels, en vente directe uniquement. Les exposants devront pouvoir présenter des documents réglementaires permettant d'exercer leur activité.

2 – Modalité d'obtention et dépôts de dossiers :

Le dossier est établi sur la base d'un document type téléchargeable sur le site www.haras-lamballe.com.

Le dossier pourra être également adressé par mail ou voie postale sur demande à l'adresse mail suivante : ecuries-du-pere-noel@haraspatrimoine.com

Le dossier de candidature complet sera à retourner au Syndicat Mixte du Haras de Lamballe pour le **14 juin 2026**.

La réception du dossier de candidature ne constitue pas une inscription au marché de Noël mais une demande de participation. **Aucun chèque de règlement ne doit donc être envoyé à ce stade de la procédure.**

Une candidature qui serait retournée après la date du 14 juin 2026 ne sera pas étudiée par la commission.

3 – Modalité d'attribution des emplacements sur le marché de Noël :

A partir du 16 juin, tous les dossiers de candidatures seront examinés par une commission de sélection.

Le dossier de candidature doit être retourné complet, tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Dès que les candidatures auront été examinées, elles feront l'objet d'un mail de réponse pour le **12 juillet 2026 maximum**. Pour les inscriptions sélectionnées, le courrier stipulera les modalités à suivre pour la confirmation de participation. Pour les dossiers non sélectionnés, ils seront d'office inscrits sur une liste d'attente.

Le rejet d'une candidature ne donne lieu au versement d'aucune indemnité.

4 - Critères de sélections :

Les exposants sont sélectionnés sur les critères suivants : fabrication artisanale, artistique, produit traditionnel, vente directe uniquement.

Pour les produits : la qualité, la variété et l'originalité des produits proposés, leur authenticité comme témoignage d'un savoir-faire reconnu, étant précisé que le Syndicat Mixte du Haras privilégie des produits artisanaux mettant en valeur le territoire et susceptible de donner lieu à des démonstrations lors du marché de Noël.

La présentation soignée, festive de qualité et en cohérence avec l'esprit de Noël selon les éléments descriptifs fournis dans le dossier de candidature.

Le comité de sélection étudie chaque candidature, en choisissant une gamme variée de produits afin de limiter les similitudes. Afin d'offrir chaque année une diversité dans les produits exposés, l'organisation se laisse le droit d'effectuer une rotation entre les exposants. La participation antérieure au marché de Noël ne donne aucune garantie d'une participation à une édition ultérieure. L'emplacement est modifiable d'année en année. La participation antérieure ne génère aucun droit à un emplacement déterminé.

5 – Inscription :

L'inscription des exposants sera validée lorsque la fiche de participation aura été réceptionnée par le Syndicat Mixte du Haras au plus tard le 13 septembre, avec le chèque d'arrhes pour la réservation de l'emplacement.

Ce dernier ne sera pas remboursé si l'annulation de la part de l'exposant intervient après le 13 septembre.

A défaut de réception de la fiche et du chèque d'arrhes avant le 13 septembre, la candidature sera déclarée sans suite.

6 – Condition de paiement de l'emplacement :

Le paiement de l'emplacement s'effectuera en deux fois :

- 50 % du montant au moment du retour de la fiche d'inscription après la sélection (13 septembre)
- 50 % à régler avant le 15 novembre.

7 – Participation

Les candidats retenus devront mettre en place, sur un espace qui leur sera appropriétemporairement leur propre activité et en assurer le fonctionnement. Les candidats retenus feront seuls leurs affaires de l'obtention des autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité qu'ils envisagent de réaliser et le cas échéant, du respect des règles applicables en matière de débit de boissons et/ou en lien avec leur propre activité, en tenant compte des règles d'hygiènes et de sécurité.

8 - Article relatif à la protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies par le Syndicat Mixte du Haras de Lamballe dans le cadre de la gestion des candidatures à l'évènement « Marché de Noël au Haras », font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel ayant pour objet :

- L'examen des candidatures
- La sélection des candidatures
- L'inscription sur liste d'attente des candidats non sélectionnés

Les traitements sont nécessaires à l'exécution du contrat et la mise en œuvre de mesures précontractuelles entre le Syndicat Mixte du Haras de Lamballe et les candidats à l'évènement.

- Destinataires des données

Sont destinataires :

- Des dossiers de candidature : le syndicat mixte du haras de Lamballe et plus particulièrement les personnes chargées de la réception des candidatures, les membres de la commission de sélection.
- De la liste d'attente : le syndicat mixte du haras de Lamballe et plus particulièrement les personnes chargées de la réception des candidatures, les membres de la commission de sélection.
- Durées de conservation des données : 10 ans
- Droits des personnes concernées

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de M. le Président du Syndicat Mixte du Haras de Lamballe par courrier postal à cette adresse : Place du Champ de foire, 22400 LAMBALLE, ou par mail à cette adresse : au choix : syndicat.mixte@haraspatrimoine.com. Le délégué à la protection des données du Syndicat mixte du haras de Lamballe est le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale des Côtes d'Armor. Il est joignable à cette adresse cil@cdg22.fr ou CDG22, Eleusis 2 – 1, rue Pierre et Marie Curie, BP 417, 22194 Plérin cedex

Si vous estimatez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Un formulaire en ligne est disponible à ce lien : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>.

Fiche de candidature 2026 - Ecuries du Père Noël

Merci d'écrire lisiblement – merci de votre compréhension

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Dénomination :

Nom du représentant :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone :Portable :

Email :

Site internet :

N° de SIREN / N° RCS – RM :

RENSEIGENEMENTS COMMERCIAUX :

Description des produits vendus (pour aide à la sélection)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mots clés qui décrivent votre activité (Utilité communication : flyers / site internet...) limitée à 40 caractères :

.....

*Pour l'examen des candidatures, les dossiers doivent comporter des photos des produits vendus

Fourchette de prix des produits :

Participation antérieure : Oui / Non - Nbre de participation :Dernière année de participation :

Renouvellement des objets ou produits : Oui / Non

SOUHAITS DE PARTICIPATION : Afin de nous permettre de pouvoir effectuer une sélection variée, merci de bien vouloir nous indiquer si vous êtes éventuellement disponible sur les 2 dates et de nous indiquer votre week-end de prédilection. Nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire au mieux les volontés de chacun.

- Week-end du 4 – 5 – 6 décembre 2026 Préférence week-end
 Week-end du 11-12-13 décembre 2026 Préférence week-end

Type d'emplacement à privilégier pour implantation : Boxes - Stalles - Extérieur : métrage :

Rappel : *L'organisation se garde le choix de l'implantation du marché de Noël. Il définit la distribution des stands en fonction des produits exposés et en fonction de la globalité des dossiers sélectionnés. Une fois votre candidature validée, il est possible de prendre RDV pour visiter les lieux. Rappel le marché de Noël se déroule dans des écuries habituellement occupées par des chevaux : Le site du haras a une capacité électrique limitée. Merci de ne pas candidater si vos besoins excéderent 150 watts (Bouilloires, chauffages, non autorisés).*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e)représentant légal de la structure citée ci-dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement détaillé joint à ce dossier et déclare y souscrire.

Je certifie également que les renseignements fournis dans la fiche de renseignements administratifs et dans la liste des produits mis à la vente sont exacts.

Fais-le : A :

Nom et signature (précédée de la mention « lu et approuvé, pour accord »)

Pièces à fournir : Aucune candidature ne sera prise en compte sans la totalité des documents demandés :

- Copie pièce identité recto – verso
- Copie attestation d'assurance responsabilité civile
- Visuels des produits vendus

RETOUR DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Ce dossier dûment complété est à retourner pour **le 14 juin 2026** au plus tard,

Par mail :ecuries-du-pere-noel@haraspatrimoine.com

Par voir postale à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du haras national de Lamballe

Ecuries du Père Noël -Place du champ de Foire - 22400 LAMBALLE ARMOR

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre : ecuries-du-pere-noel@haraspatrimoine.com

Nous ne manquerons pas de répondre à toute interrogation.